Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème en Maraîchage Biologique (Capacité 3 du BPREA)

DUREE DE LA FORMATION en modalité FOAD – 210 HEURES LIEU: CFPPA LE RHEU / FOAD

Responsable Pédagogique : Morgane DELHAYE

Secrétariat Administratif : Corinne LE GALL – corinne.le-gall@educagri.fr

Formateurs Principaux

	Accompagnement pédagogique, suivi individuel		Appui informatique - veille	
Morgane DELHAYE	Formatrice maraîchage	Anne-Claire Delestre	Animatrice Centre de Ressources	

Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème, support Maraichage Biologique

TITRE SEQUENCE	DUREE SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CONTENU SEQUENCE	MODALITES PEDAGOGIQUES	METHODES ET OUTILS
Module 0 – Introduction, présentation du parcours	1 h	Prendre en main sa formation	1-Présentation de la formation, des objectifs 2- Présentation de la plateforme 3- Présentation du parcours et des activités à réaliser	Modalités FOAD : - plate-forme de téléformation (moodle) - entretiens téléphoniques	Autoformation via une plate- forme de télé- formation : ressources numériques, cours, quiz, vidéo
Module 1 - Choisir ses techniques culturales pour préserver et améliorer la fertilité des sols			Maitriser la dynamique des matières organiques Connaître et maitriser les outils d'analyse Développer les pratiques pour maintenir la bonne fertilité d'un sol	Modalités FOAD: - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (profil de sol, maintien de la fertilité du sol) Autres modalités: - regroupement physique de 2,5 jours - stage (de 2 à 4 semaines)	
Module 2 - Concevoir son calendrier de production		techniques dans la conduite	Définir ses objectifs de production Définir son assolement et ses rotations Choisir ses moyens de production Conduire ses cultures Assurer le maintien de la santé de ses productions	Modalités FOAD: - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (description et analyse de la conduite techniques des cultures plein champ et sous abri, établir un calendrier de production et définir l'assolement et la rotation des cultures) Autres modalités: - regroupement physique de 2,5 jours - stage (de 2 à 4 semaines)	
Module 3 - Proposer et concevoir un changement technique pour améliorer la conduite de son système		de conduite technique d'un système pour en améliorer les performances et évaluer	Justifier des changements techniques Décrire le processus de changement Analyser les impacts techniques de ses changements Analyser la performance technique de son système	- entretiens téléphoniques	
Module 4 – Maîtriser ses techniques de production		Réaliser les différentes activités de production	Acquérir les gestes pratiques relatifs au maraichage biologique	Modalités FOAD: - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance fiches de taches, analyse de pratique) Autres modalités: - stage (de 2 à 4 semaines)	

COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème en Maraîchage Biologique (Capacité 3 du BPREA)

Modalités pédagogiques

Modalités à distance :

o séquences de formation à distance sur la plate-forme de téléformation Moodle avec des activités à réaliser pour un volume de 210 h.

Exemples d'activités à réaliser : prendre connaissance des contenus de formation mis à disposition du stagiaire, réaliser des exercices d'autoformation, remplir des guides de collecte d'informations, réaliser des visites d'exploitation et en faire un compte-rendu, construire l'itinéraire technique d'un légume, effectuer des gestes pratiques sur le lieu de stage, réaliser un profil de sol...

o séquences en présence d'un formateur à distance pour un volume de 5h.

Entretiens téléphoniques de démarrage, de suivi de parcours, d'expertise, d'évaluations formatives, de suivi de stage.

Modalités en présentiel :

o séquences de formation en présence d'un formateur pour un volume de 35h.

Regroupement OBLIGATOIRE au CFPPA de Rennes Le Rheu (sous réserve d'un nombre minium de 8 stagiaires), cette modalité de formation fait partie intégrante de la formation. Le regroupement permet des apports complémentaires à la formation à distance, la rencontre des formateurs et des stagiaires et la rencontre des stagiaires entre eux.

Remarque:

Lorsqu'un centre utilisateur inscrit un stagiaire sur le dispositif de la capacité 3 du BPREA, conduire le processus de production dans l'agro-écosystème, support Maraîchage Biologique, celui-ci doit veiller à ce que son stagiaire réalise au minimum 4 semaines de stage en maraîchage biologique.

Evaluation

Plusieurs choix sont proposés:

- 1- le centre producteur (CFPPA Le Rheu), organise le passage des évaluations certificatives du stagiaire
- 2- le centre utilisateur évalue son stagiaire